



Département des HAUTES-ALPES
Arrondissement de Briançon
Canton de Briançon 1
Commune de LA SALLE LES ALPES

n°24.02.12

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 13 mars 2024

Date d'affichage : 13 mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre,

Le vingt mars à dix-huit heures trente,

Se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de La Salle les Alpes, sous la présidence de *M. Emeric SALLE, Maire,*

Etaient Présents : Emeric SALLE, Gilles PERLI, Jean-Michel DELBANO, Jean-Paul SALLE, Gaspard BOREL, Virginie DEMONSSAND, Isabelle DESMALLEES, Paul FIGVED, Nathalie FORM, Sophie PAUMOND.

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusées :

Magali BRECHU ayant donné pouvoir à Emeric SALLE

Muriel FINE ayant donné pouvoir à Gilles PERLI

Nathalie FORM ayant donné pouvoir à Jean-Michel DELBANO

Natacha SALLE ayant donné pouvoir à Jean-Paul SALLE

Isabelle DESMALLEES a été élue secrétaire de séance

Nombre de Membres en exercice : 14
Nombre de Membres présents : 10
Nombre de suffrages exprimés : 14

Objet : Tableau des effectifs au 1^{er} avril 2024

Vu les articles L. 2121-29, L. 2313-1, R.2313-3 du code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général de la fonction publique et notamment l'article L313-1 ;

Vu le décret n°91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet ;

Considérant la nécessité d'actualiser le tableau des effectifs de la collectivité à la date du 1^{er} avril 2024 ;

Le Conseil Municipal est invité à approuver les modifications du tableau des effectifs du personnel communal comme suit :

AR Prefecture

005-210501615-20240320-240212-DE
Reçu le 02/04/2024

Cadres d'emplois et grades supprimés	Cadres d'emplois et grades créés	Durée hebdomadaire des Cadres d'emplois créés
(1) Adjoint technique (C1) (1) Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe C2	(1) Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe (2) Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	(TC) (TC)

Le tableau des effectifs du personnel communal au 1^{er} avril 2024 est arrêté comme suit :

1 - EMPLOI FONCTIONNEL			
Cat	Libellé du grades	Nombre d'agents	Temps de travail
Cat A	Directeur Général des Services	1	TC
2 - EMPLOIS PERMANENTS			
Services administratifs			
Cat	Libellé du grades	Nombre d'agents	Temps de travail
Cat A	Attaché principal	1	TC
	Attaché	2	TC
Cat B	Rédacteur Principal de 1 ^{ère} classe B 3	3	TC
	Rédacteur Principal de 2 ^{ème} classe B 2	1	TC
	Rédacteurs B 1	3	TC
Cat C	Adjoints administratifs principaux de 1 ^{ère} classe C 3	2	TC
	Adjoints administratifs C 1	3	TC
Total		16	
Service animation – culture- patrimoine :			
Cat B	Animateur	1	TC
Cat C	Adjoint du Patrimoine principal de 1 ^{ère} classe	1	TC
Cat C	Adjoint du Patrimoine principal de 2 ^{ème} classe C 2	1	TC
Total		3	
Entretien			
Cat C	Adjoint technique C 1	1	TNC
	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe C 2	1	TC
	Adjoint technique C1	1	TC
Total		3	
Police Municipale			
Cat B	Chef de service de police municipale principal de 1 ^{ère} classe	1	TC

AR Prefecture

005-210501615-20240320-240212-DE
Reçu le 02/04/2024

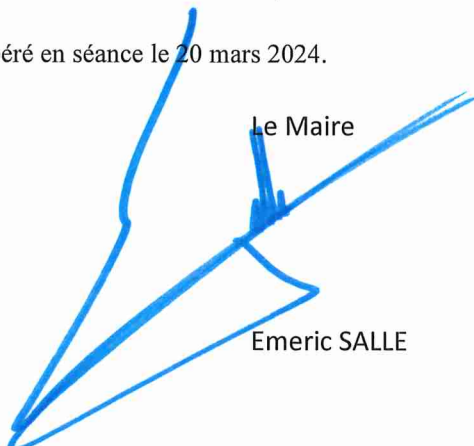
Cat B	Chef de service de police municipale	1	TC
Total		2	
Services techniques			
Cat A	Ingénieur territorial	1	TC
Cat B	Rédacteur Principal de 1ère classe B 3	1	TC
Cat C	Agents de maîtrise principaux	4	TC
	Agent de maîtrise	1	TC
	Adjointes techniques principaux de 1ère classe C 3	4	TC
	Adjointes techniques principaux de 2ème classe C 2	1	TC
	Adjointes techniques C 1	2	TC
Total		14	
Sport			
Cat C	Adjointes techniques principal 2ème classe C 2	1	TNC
	Adjoint technique C 1	1	TNC
Total		2	
Services scolaires			
Cat C	ATSEM principal de 1ère classe C 3	1	TC
Total		1	
Total emplois permanents		41	
2 - EMPLOIS NON PERMANENTS			
Emplois saisonniers (article L 332-23-2°)			
Cat B	Piscine : - Chef de bassin	1	TC
Cat C	- Maître-Nageur Sauveteur	3	TC
	- Caissières	4	TNC/TC
	Agents de Surveillance de la Voie Publique	3	TC
	Culture - Patrimoine (Musée Eté et Hiver)	1	TNC
	Services techniques : adjointes techniques	10	TC/TNC
Remplacement temporaire d'un fonctionnaire ou d'un agent contractuel (L 332-13)			
Cat C	Mairie : adjoint administratif	1	TC
Total		23	

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres votants :

- **APPROUVE** les modifications proposées ;
- **ARRETE** le tableau des effectifs tel que ci-dessus ;
- **AUTORISE** M. le Maire à prendre toutes dispositions nécessaires en ce sens.

Fait et délibéré en séance le 20 mars 2024.

Le Maire



Emeric SALLE



Le secrétaire de séance

Isabelle Desmalles

Isabelle DESMALLEES